

Journal **d'informations**
de **BILLOM**

#16
novembre 2021



Pour l'expression d'une démocratie locale,
riche & vivante.





sommaire



BILLOM N°16

- Directeur de la publication :
Jean-Michel Charlat
- Crédits photos :
Ville de Billom
- Photographie couverture :
Christian Guy
- Dépôt légal :
Novembre 2021
- Tirage :
2 400 exemplaires
- Conception et impression :
Imprimerie
Chambrial Cavanat

La commune	4/6
Vie quotidienne	7
Retour en images	8/9
Enfance - Jeunesse	10/12
Solidarité	13/14
Dossier urbanisme	15/18
Environnement	19
Culture	20/26
Travaux	27/28
Vie associative	29/31
Événements	32
Tourisme	33
Communauté de communes	34
Tribune libre	35



Repère

Le clocher surplombe modestement Tinlhat, situé à l'ouest de Billom. L'Église appartenait au centre paroissial de Saint-Amand en activité, durant toute la période médiévale. Le site accueillait d'anciens foyers de peuplement, très certainement héritiers de l'époque gallo-romaine. L'édifice actuel date du XIX^e siècle, mais des vestiges permettent de poser l'hypothèse d'une origine remontant au XI^e siècle.

Sources : Thomas Areal, historien médiéviste et Bruno Phalip, historien de l'art.



Madame, Monsieur,

La vie reprend non sans contraintes bien sûr mais avec l'espoir de les voir levées au plus vite. Nous sommes vraiment très heureux que les enfants et leurs aînés adolescents, jeunes adultes aient pu reprendre à peu près normalement le chemin de l'école, du collège, du lycée et de l'université. Nous savons, vous êtes nombreux à en témoigner, jeunes salariés, mamans seules avec leurs enfants, retraités modestes, d'autres encore, que ces deux dernières années ont été rudes. **À Billom, nous ne lésinons pas sur la solidarité et l'entraide.** Notre solidarité s'applique à chacun lorsque nous nous mobilisons pour défendre nos services publics locaux : contre la baisse des moyens de la Poste, pour le développement des transports collectifs, la création d'un centre de santé ou encore lorsque nous soutenons et obtenons la création d'un service jeunesse intercommunal.

Se rencontrer est redevenu un peu plus facile, avec les précautions que vous connaissez qui, quoi que nous en pensons, s'imposent à nous : les gestes barrières relèvent de la bonne volonté de chacun mais, le port d'un masque, la présentation d'un pass sanitaire relèvent de décisions nationales et préfectorales auxquelles les élus ne peuvent déroger. Cette situation n'est facile pour personne et encore moins pour les bénévoles des diverses associations sportives, culturelles, de la médiathèque, le personnel communal, tous contraints de les appliquer. Ils savent pouvoir compter sur votre compréhension.

Nous allons donc pouvoir reprogrammer les réunions publiques qui nous permettent de partager les grands projets d'aménagement de Billom. Le dossier du Journal vous en redonne les grandes lignes. Ils ne vous sont pas inconnus, car inscrits dans notre programme. Celui que vous avez choisi lors des élections municipales en mars 2020. **Nous avons toutefois besoin de renforcer nos liens** pour améliorer la vie quotidienne : propreté, fleurissement, circulation des véhicules, des piétons. Ces dossiers sont tous ouverts. Aussi, je vais vous inviter, au début de l'année prochaine, à une ou des rencontres pour faire le point de l'action de la Municipalité. Nous nous donnons un peu de temps pour bien les préparer et vous permettre d'y participer nombreux. En attendant, sachez que moi-même comme tous les élus de Billom sommes à votre écoute, disponibles.

Jean-Michel Charlat, Maire

Sur le bureau des élus

Des volets pour le plaisir des yeux

La mairie s'apprête à soutenir les propriétaires et locataires du centre commerçant de Billom, qui désireraient repeindre les portes et les fenêtres en bois de leurs façades sur rue. Une aide administrative, technique, matérielle et financière sera proposée. Des bénévoles seront mobilisés aux côtés des habitants bénéficiaires. Ce projet s'inscrit dans une démarche de mise en valeur du centre ancien dans le cadre du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP).

La Ville subventionne déjà des ravalements de façades (informations complémentaires sur le site de la mairie de Billom, onglet urbanisme et environnement). La rénovation des peintures et des menuiseries permettra d'embellir immédiatement l'espace public visible en apportant de la couleur à une place, à une rue. Le projet est en cours de finalisation. Il se déroulera au printemps prochain. Il sera clos par un moment convivial, place de la Halle. •



Des tableaux numériques pour tous

Deux classes de l'école Guyot-Dessaigne restaient à équiper en tableaux blancs numériques. Elles le seront prochainement. Le conseil municipal a demandé une subvention de 6 500 euros à la Région dans le cadre du plan de relance de l'État. Le coût de ces équipements est estimé à 9 500 euros.

La commune financera donc le solde, mais se réjouit d'offrir aux écoliers billomois un bel outil d'apprentissage (voir notre information en p. 10). •

Le programme *Petites villes de demain* est lancé

Suite à la signature de la "*Convention d'adhésion*", Billom vient de recruter la nouvelle cheffe de projet *Petites villes de demain*, Morgane Marceaux, chargée de suivre ce dispositif pour les cinq prochaines années.



Quels objectifs ?

Le dispositif s'inscrit dans le cadre du Plan de relance du gouvernement. Il est porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) dont la priorité est d'octroyer des moyens aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent un rôle de centralité pour qu'elles concrétisent leurs projets de revitalisation du territoire.

Quels moyens ?

Trois milliards d'euros de crédits vont être mobilisés pour les *Petites villes de demain* sur l'ensemble de la France jusqu'en 2026. Avec 32 communes lauréates, le Puy-de-Dôme fait partie des départements de France les plus dynamiques. Ce dispositif mobilise de nombreux partenaires : la Région, les Chambres consulaires, la Banque des territoires. Le Conseil départemental financera les projets par le biais de ses dispositifs d'aides aux communes.

Qu'a prévu Billom ?

Billom a l'ambition de répondre aux besoins sociaux et économiques des habitants en lien avec les objectifs de transition écologique et les enjeux démographiques et numériques. Le maintien de la ville comme pôle de vie et le refus de son évolution vers une banlieue dortoir de Clermont-Ferrand constituent le défi majeur de ces prochaines années.

L'objectif est de valoriser les atouts de Billom en développant son animation commerciale et culturelle grâce à la richesse de son patrimoine architectural et paysager. Pour ce faire, il est important de proposer une offre d'habitat diversifiée en centre-bourg pour accueillir de nouveaux habitants tout en mettant fin à l'étalement urbain sur les terres agricoles. Enfin, les questions de la place de la voiture en ville, du soutien aux mobilités douces et au développement des transports collectifs seront également un axe de travail prioritaire de la mission. •

Le futur "Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine" (PVAP) de Billom va faire l'objet d'une enquête publique du 15 novembre au 27 décembre 2021.

Ce plan comporte le nouveau règlement du secteur protégé de la ville, c'est-à-dire tout le centre ancien. Il sera intégré au règlement d'urbanisme du PLU de Billom Communauté.

- **RÉUNION PUBLIQUE de présentation et d'échanges : le 10 novembre 2021, à 19h, à la mairie (1^{er} étage).**
- **Permanences du commissaire enquêteur : le 15 novembre de 9h à 12h et le 1^{er} et 17 décembre de 13h30 à 16h30.**



Les femmes influentes *Une exposition basée sur vos témoignages*

Comme nous vous l'avons annoncé dans le numéro précédent du journal municipal, un groupe de d'adjoint.e.s et de bénévoles associatifs travaillent actuellement à l'amélioration de la place des femmes dans l'espace public billomois. Cette thématique va s'étoffer tout au long du mandat avec plusieurs projets en préparation.

Pour commencer, une exposition va être réalisée sur le thème des femmes influentes. À cet effet, une urne et des flyers ont été mis en place dans le hall de la mairie pour collecter les témoignages des habitantes et des habitants sur les femmes qui les ont marqués, influencés, ou dont ils admirent le travail et la détermination. Au total, ce sont plus de 120 personnes qui ont joué le jeu et apporté leur contribution. Sportives, historiques, scientifiques... Toutes ont marqué leur époque et permis à d'autres de s'identifier. Ces témoignages vont constituer la base de l'exposition.

D'autres sujets relatifs aux femmes sont également traités par ce groupe de travail. Citons notamment la précarité menstruelle qui aboutira sous peu à des actions concrètes. •

Rencontre avec les artistes billomois

Notre ville renferme des pépites : des artistes et des créateurs reconnus bien au-delà de nos frontières mais trop peu à l'intérieur, du moins à notre goût.

La Municipalité souhaite marquer sa reconnaissance et son soutien aux artistes locaux.

Une première rencontre était programmée à la mairie, le 22 octobre dernier, votre journal était alors en cours de fabrication. En conséquence, nous vous en dirons plus dans notre prochaine édition. •

Info +

Prochains conseils municipaux

- **Vendredi 17 décembre
à 20 h 30**
- **Vendredi 21 janvier
à 20 h 30**

Les séances du conseil municipal sont non seulement publiques, mais ouvertes aux questions des habitant.e.s.



C'est bon à savoir

Les poubelles déménagent |

Comme le demandaient les riverains, deux points d'apport volontaire (PAV) ont été déplacés.

Deux PAV ont été déplacés début septembre. Celui situé devant la mairie a été déplacé rue des Voûtes (derrière la mairie) au niveau du début du parking à gauche lorsqu'on est face au parking. Cela permet de ne plus avoir ce point de collecte, sur la place, juste en face de la mairie dont le bâtiment est inscrit et situé dans une zone de protection au titre des monuments historiques. Pour se rendre dans la rue des Voûtes, les habitants peuvent emprunter la rue du marché aux bœufs, piétonne et rénovée récemment.

Le PAV situé au Chaffour, à proximité immédiate d'une habitation, a quant à lui été déplacé route de Saint-Julien près de la gendarmerie. •



| Recensement

Du 20 janvier au 19 février 2022

Régulièrement, la population d'une ville est recensée pour déterminer le nombre, l'âge, le sexe, les situations familiales, professionnelles, et les conditions de logement de chaque habitant. Le recensement conditionne notamment les dotations versées par l'État aux collectivités territoriales souvent liées au nombre de résidents et à la situation sociale de la population.

La Commune va recruter une dizaine d'agents recenseurs. Les personnes intéressées peuvent déposer leur candidature en mairie. •

| Élections

Attention, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

Au-delà de cette date, si vous n'êtes pas inscrit.e vous ne pourrez pas voter à l'élection présidentielle.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, sous certaines conditions. •

➤ Plus d'informations sur www.billom.fr/ / rubrique **Vie quotidienne / Vos démarches**

La foire à l'ail

Après une matinée du samedi particulièrement fraîche et arrosée, notre Foire a retrouvé de belles couleurs et ses traditionnels rendez-vous. Concours de vin, de tressage de l'ail et du plus beau stand. Aperçu en photos. •



Le Charivari sans fausse note

Le Charivari a retrouvé son public malgré les incertitudes qui pesaient encore fin août sur les conditions d'organisation de l'événement. Spectacles, auteurs de romans et de BD, stands, spectacles étaient bien au rendez-vous en musique avec *Trybu*, les musiciens de la Cie des Monts Rieurs. •

Ciné en plein air

200 spectateurs ont assisté au spectacle désopilant, *It Can bidone*, western doublé de la Compagnie Lazzi Serpolet, la soirée était organisée en collaboration avec Billom Communauté et Ciné Parc. •





Concours d'affiche de la Foire à l'Ail

L'affiche que vous avez vu fleurir un peu partout pour annoncer l'événement avait fait l'objet d'un concours proposé aux collégiens du Beffroi. C'est la jeune Manon et son amie Louise (absente pour raison de santé le jour de la remise du prix) qui ont remporté le prix. Un bon d'achat de livres d'une valeur de 100 euros, une série de cartes postales réalisée à partir des photographies de Christian Guy, et l'ouvrage de Jean Lenturlu "Pareil à l'éléphant" (pour leur classe) leur ont été remis par Monsieur le maire en présence de leur professeure d'Arts plastiques, Sandrine Guteville, de Madame Page, la principale du collège. •

Les femmes cyclistes ont fait une pause à Billom

Vingt-cinq participantes à la manifestation "Toutes à Toulouse", organisée par la Fédération Française de Cyclotourisme ont fait étape à Billom, le 4 septembre dernier.

Elles étaient parties de Vichy pour rejoindre Issoire et plus tard Toulouse pour participer à la troisième édition de l'épreuve 100% féminine. •



Musique et pique-nique sur le marché

Le duo Moris Bouchon a parfois été contraint de passer entre les gouttes pour déambuler sur le marché, certains lundis. Ceci sous l'œil ravi des amateurs du pique-nique hebdomadaire proposé par les commerçants du marché et le caviste. •



École

Des tableaux blancs partout

Deux nouveaux tableaux numériques seront installés prochainement à l'école Guyot-Dessaigne.

C'en est fini des tableaux noirs, des craies, des éponges humides et du tampon poussiéreux. Les tableaux sont désormais d'un blanc immaculé et numérique. À l'école élémentaire Guyot-Dessaigne, deux classes restaient à équiper. Ce sera chose faite à la fin de l'année. La municipalité a, en effet, déposé une demande de subvention à l'État, dans le cadre du projet "socle numérique" inscrit dans le plan de relance national.

En 2019 et 2020, la Ville de Billom avait déjà financé l'installation de tableaux numériques de travail pour dix classes, avec l'aide de fonds européens. L'école élémentaire est actuellement équipée de 7 tableaux numériques et de 4 vidéoprojecteurs. Dans les prochaines semaines, les deux salles nouvellement équipées le seront d'écrans numériques interactifs.

Ces tableaux favorisent non seulement l'interactivité entre élèves et professeurs, mais ils suscitent également la curiosité et l'intérêt des enfants. Ils rendent les enseignements plus ludiques et stimulants. L'apprentissage est plus collaboratif, motivant et favorable à la réussite des élèves. Pas question alors de bouder autant de vertus. •

Avec Billom Co.

Dans le cadre de son projet culturel "Osons dire, écrire et faire", Billom Communauté a invité toute l'année en résidence l'artiste Elza Lacotte qui est intervenue auprès des classes de CE2, CMI et CM2 de l'école Guyot-Dessaigne.

Suite à ces ateliers, l'exposition des "Petits bois jolis" (en extérieur) et une exposition de l'artiste ont été installées devant et dans l'ancien collège de Billom. •

Et de l'expo

L'exposition des "Petits bois jolis" sera installée prochainement le long de la rue Carnot.





Le projet éducatif, qu'est-ce que c'est ?

Le service enfance / jeunesse de la mairie vient de renouveler son projet éducatif. Au-delà d'un document obligatoire, il s'agit d'aider les enfants à bien grandir.



Le cirque à la rentrée

Le vendredi 17 septembre, les élèves des 12 classes de l'école ont pu assister au spectacle de cirque "Le grenier à Pépé" proposé par la troupe K-Bestan sous leur chapiteau à Isserteaux. Cette sortie a été financée par la coopérative scolaire. •

Qu'est qu'un projet éducatif ?

Tous les établissements qui accueillent des enfants doivent se doter d'un projet éducatif. Concernant les activités municipales, il est élaboré par les élus en lien avec les professionnels de l'enfance et de la jeunesse. C'est un document obligatoire.

À quoi sert-il ?

Il oriente le travail de l'ensemble des acteurs éducatifs et leur permet de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Il est au service de la réussite et du bien-être des enfants. Outre les dimensions purement éducatives le document contient des informations sur les périodes de fonctionnement, les lieux d'accueil, l'aménagement des locaux, les tarifs.

Qu'en est-il du projet éducatif de Billom ?

La ville a choisi de s'appuyer sur La convention internationale des droits de l'enfant pour décliner les valeurs sur lesquelles les équipes pédagogiques devront travailler. Il s'agit de favoriser l'épanouissement des enfants et le développement de leurs aptitudes dans toute la mesure de leurs potentialités. De leur offrir un cadre d'accueil adapté. D'accompagner le devenir citoyen de l'enfant et du jeune dans le respect de la démocratie et de la laïcité. Lui enseigner le respect du milieu naturel.

Comment cela se traduit-il pour l'accueil loisirs de la mairie ?

Les activités proposées aux enfants et aux adolescents associent loisirs et plaisirs. Elles laissent une grande place au jeu, à l'activité, à la détente, à la découverte de soi, des autres, et de son territoire. •

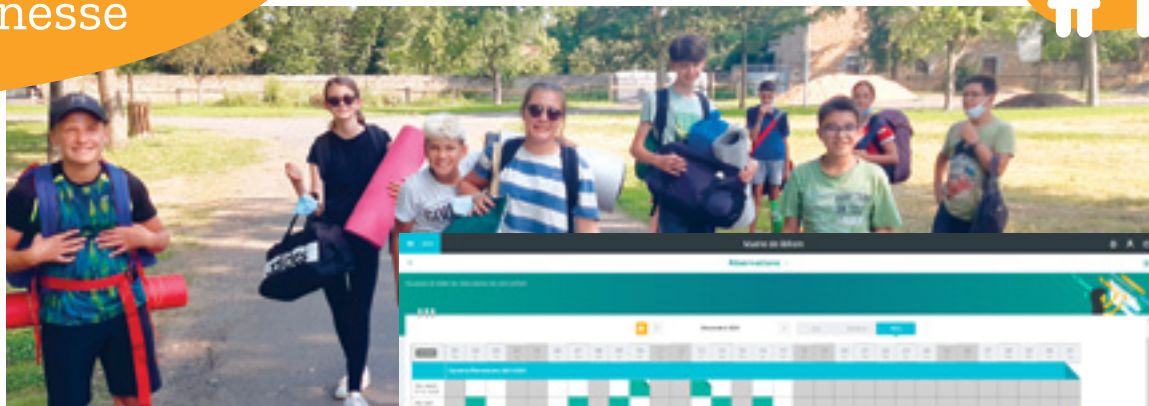
➤ **Vous pouvez consulter le projet pédagogique dans les garderies et dans les ALSH, le mercredi et durant les vacances scolaires.**



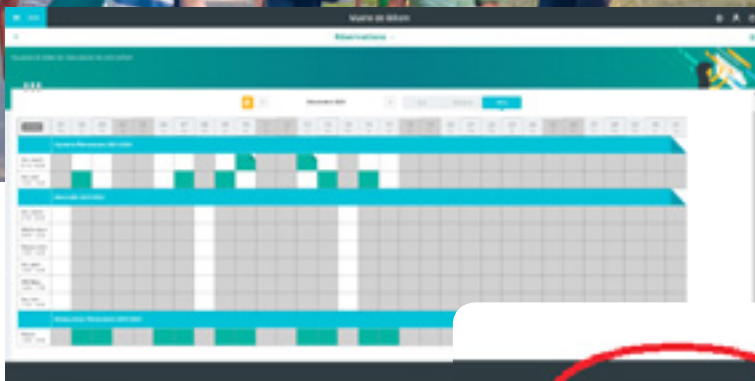
Repère

La convention internationale des droits de l'enfant a été ratifiée en 1989. 195 États l'ont signé, ce qui en fait le premier texte international.

Le droit aux loisirs, au sport, à la culture et au jeu est inscrit à l'article 31 de la Convention qui postule que : *"Tous les enfants ont le droit de jouer, d'avoir des loisirs, des activités sportives, culturelles et artistiques pour développer leurs talents et apprendre les valeurs liées à la vie en société"*.



Un clic pour enregistrer



ANNULER

ENREGISTRER

Comment faire ?

Depuis la rentrée, le Portail famille sur internet facilite les inscriptions de vos enfants au restaurant scolaire, à la garderie et aux activités périscolaires.

Le portail famille est accessible via le lien suivant : <https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1964022#connexion&080419>

Ce lien vous permet de vous connecter avec vos identifiant et mot de passe. Vous pouvez prévoir vos réservations pour toute la période scolaire ou alors au jour le jour.

Attention, pour chaque modification, qu'il s'agisse d'une inscription ou d'une annulation, vous devez valider votre demande en cliquant sur le bouton "ENREGISTRER" en bas à droite de la page.

En cas d'annulation, les modifications peuvent être faites jusqu'à 6 h du matin le jour même. Il est impératif de faire la démarche d'annulation via le Portail famille, démarche qui s'effectue très rapidement, pour que l'inscription ne soit pas facturée. •



Cet été encore, un groupe d'une dizaine de jeunes européens a séjourné à Billom avec l'association Jeunesse et reconstruction. Outre la découverte de notre ville, ils ont participé à la fabrication de meubles pour l'ancien collège. •



Retrouvailles et témoignages



Retrouvailles pour les aînés

Cette année, le spectacle dansant de fin d'année du CCAS aura bien lieu.

L'acteur et ténor Fabrice Maître sera à l'affiche avec un spectacle consacré à la comédie musicale. Une bonne nouvelle pour nos seniors qui ont dû se contenter l'an passé du colis, certes copieusement garni, mais qui ne leur a pas permis de se retrouver entre amis autour d'un goûter pour partager un moment convivial.

Il se déroulera le 17 décembre au Moulin de l'Étang à 15h.

Comment faire ?

Pour participer au spectacle dansant ou bénéficier du colis de fin d'année, il suffit de renvoyer ou de déposer le coupon du courrier qui vous a été adressé par le Centre communal d'action social (CCAS), au secrétariat de la mairie. Vous pouvez choisir de participer au spectacle ou si vous préférez réserver votre colis. Les colis vous seront remis à votre domicile par les élus municipaux.

Attention, il ne vous reste que quelques jours pour vous inscrire. •



La vie comme elle va

Le livre *Vies Majuscules. Autoportrait de la France des périphéries* est le résultat d'ateliers d'écriture organisés par le Comité National de liaison des Régies de quartier. L'un d'eux s'est déroulé à Billom.

Bien écrit. Sensible mais pas trop. Les stylos se sont activés de Caen à Marseille, de Vierzonn à Saintes en passant par Billom où une quinzaine d'habitants, de tous âges, signent un récit. Comme le jeune Jules qui « *du lundi au dimanche passe plus de temps dans la voiture que hors de la voiture* ». « *Sa vie avec Titine* », raconte-t-il. Ou encore Sarah, 52 ans qui confie « *n'avoir jamais appris à lire* » et se réjouit pour ses enfants « *qui eux savent lire* ». On y rencontre Peggy, blessée du travail, philosophe à souhait « *Et ouais ma petite Pegg, colle-toi ça bien dans la tête, c'est comme ça que ça marche la vie* ». Le projet a été imaginé et accompagné par deux journalistes Emmanuel Vaillant et Edouard Zambeaux qui ont cherché à rendre visible, l'invisible, d'une France qui vit « *à quelques euros près* ». Une version billomoise du livre est en préparation. Le livre lui, est disponible à la médiathèque. •



Les microcrédits : soutien face à la précarité

Une convention avec deux banques permet aux billomais d'accéder au microcrédit.

Depuis de nombreuses années le Centre Communal d'Action Sociale propose des aides financières remboursables. Cette prestation sociale d'urgence rend de nombreux services, mais son montant est très limité.

Pour aller plus loin, le CCAS vient de signer une convention avec deux organismes bancaires. Le but est de permettre aux personnes ne pouvant pas bénéficier d'un crédit classique d'accéder aux microcrédits.

Un microcrédit c'est quoi ?

Le microcrédit est un outil d'insertion. Il permet au bénéficiaire de mener à bien un projet. Par exemple, l'achat d'un véhicule pour se rendre au travail, etc. Le prêt entre 300 et 5 000 € (pour un prêt personnel) est remboursable sur 3 ans.

Comment ça marche à Billom ?

Pour obtenir un microcrédit il faut se rapprocher du CCAS qui vous aidera à constituer votre dossier et vous accompagnera durant toute la période de remboursement. Une fois le dossier constitué, il sera présenté à l'organisme bancaire qui après analyse de vos capacités de remboursement statuera sur l'octroi du prêt. Les conditions sont évidemment plus souples que dans le cas d'un crédit ordinaire. Pour le reste, le fonctionnement est identique. •

- **Vous avez un projet, un besoin. N'hésitez pas à contacter Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Rue Carnot – Tél. 04 73 73 37 67**

La mutuelle de village à Billom

Depuis 2018, les habitants de Billom peuvent bénéficier de "Ma mutuelle de Village", une complémentaire santé réellement solidaire (garanties communes à tous, sans sélection des risques liés aux revenus ou au vieillissement comme l'imposent de nombreuses assurances).

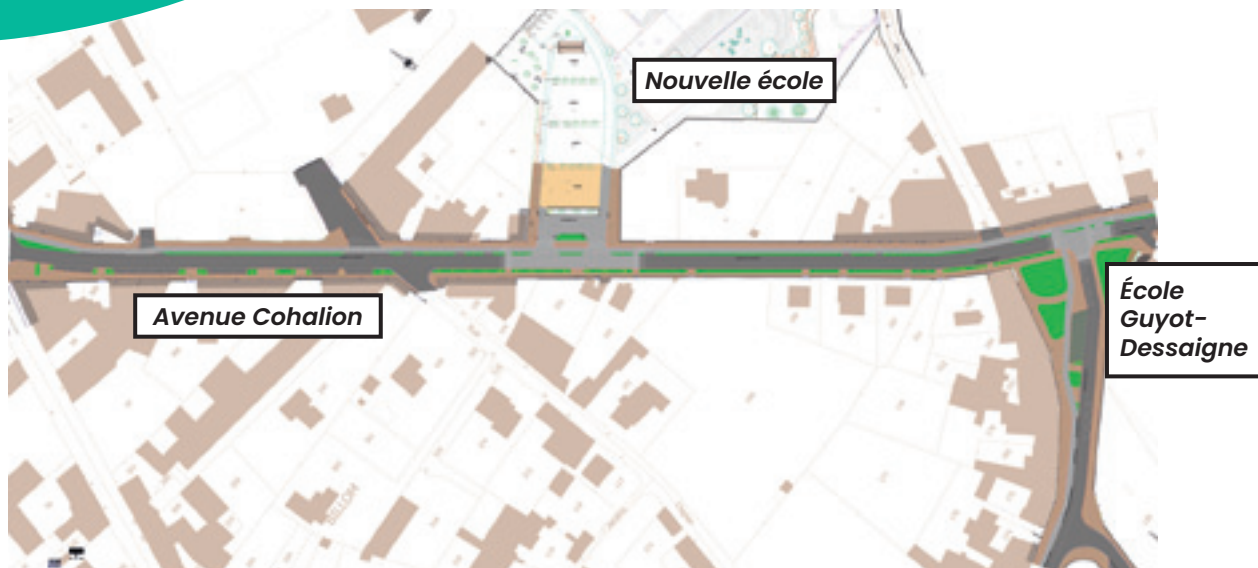
Ainsi, la cotisation n'augmente pas avec l'âge : en 2021, elle est de 77 € par mois, de la retraite au décès. Le contrat propose un socle de garanties solide, conforme à la réglementation du "contrat responsable" et incluant le "100 % Santé" (absence de reste à charge en audiologie, dentaire et optique) et l'homéopathie.

Les adhérents n'ont pas affaire à une plateforme téléphonique mais aux salariées de la mutuelle qui connaissent parfaitement le dossier de chaque adhérent. Ils sont libres d'aller vers le professionnel de santé de leur choix (pas de réseau de soins).

La mutuelle tient des permanences en mairie le lundi matin, sur rendez-vous. •

- **Contacts : <https://mipss-auvergne.fr>
contact@mipss-auvergne.fr
Tél. 09 72 16 27 25**





Billom sur le chemin de la Beauté



De nombreux projets d'aménagement sont à l'ordre du jour. Ils visent à embellir notre espace public mais surtout permettre à chacun, piétons, automobilistes, personnes à mobilité réduite, d'y trouver sa place, sur la route, sur les trottoirs et sur les chemins.

Un projet d'aménagement c'est d'abord, une idée, une envie, le plus souvent un besoin parfois urgent mais surtout une foule de questions. Pourquoi réaménager ? Pour qui ? S'agit-il d'une priorité ?

Bref, on interroge une multitude de choses. Pour l'exemple : Quel est ou devrait être l'usage de telle ou telle place : Parking, lieu d'animation, lieu de rencontre ? A vrai dire l'espace public est toujours un lieu de rencontres, de conflits aussi, parfois. Fréquenté, vivant, déserté, conflictuel, il l'est plus ou moins, par moment, selon son agencement, son entretien, les usages qui s'y développent. Les bancs restent inoccupés s'il n'y pas d'ombre. Sale, ombragé, un lieu peut paraître hostile. Il est alors déserté.

Deuxième série de questions : comment organiser les flux ? Comment articuler les déplacements en voiture, à pied, à vélo, en fauteuil, avec une poussette, si vous êtes malvoyant, etc. ?

Ces différents flux de circulation doivent cohabiter. Autre complication : si la rue est un endroit de passage, elle est également un lieu où l'on s'arrête : à l'abri-bus, pour attacher son vélo à un arceau, devant un panneau d'informations, à la terrasse d'un café. Cela mérite réflexion, non ?

Autre contraintes : le sous-sol. Il s'y passe beaucoup de choses. Les réseaux d'eaux usées, potables et pluviales y circulent aux côtés des câbles électriques et des canalisations de gaz.

Cela empêche de planter l'arbre sur un emplacement idéal ou d'installer au bon endroit un mobilier urbain qui devra du coup être décalé de plusieurs mètres.

Le choix des matériaux a également son importance. Sans vouloir unifier la ville, il est tout de même nécessaire d'adopter un fil conducteur qui fasse émerger une identité, de matériaux, de couleurs. Cela influence les choix : on optera pour la pierre de Volvic plutôt qu'une pierre importée d'une autre région. Il en va de même pour la végétation.

Ces changements et contraintes sont parfois mal vécus. Il y a toujours un temps d'adaptation. Un nouvel espace entraîne de nouveaux usages. Cela bouscule les habitudes.



Parole d'élue

“ Nous avons le désir de rendre notre bourg visuellement attrayant.

Que l'on ait envie de s'y arrêter d'y faire une pause en terrasse ou sur un banc ombragé. La Place de la Halle me semble un bon exemple : en retrait de la voie principale, avec sa fontaine et ses grands arbres. Il faut retrouver de semblables endroits apaisés, travailler sur la densité et la vitesse du trafic qui génère du danger et du bruit. ”

Mireille Tahon, déléguée à l'urbanisme

PAD BILLOM, LES SECTEURS CONCERNÉS :

- 1 Quartier de la gare
- 2 Place Claussat, les réserves et entrée ville
- 3 Les abords de l'école Guyot-Dessaigne et de la nouvelle maternelle





4

Questions à Daniel Dumas, 1^{er} Adjoint au Maire, chargé de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux.

Tout un programme

La municipalité de Billom va se doter d'un Programme d'Aménagement durable. Ce plan vise à créer un cadre de vie qui réponde aux besoins actuels et futurs des habitants et des usagers de la commune.

1. Que contient le programme d'aménagement durable de Billom ?

DD. C'est une démarche de réflexion partenariale. Il n'y a pas de caractère obligatoire, c'est une volonté communale. Le Département aide au financement de l'étude, le Parc du Livradois-Forez et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement apportent leurs expertises. Cela permet d'aboutir à une vision globale de l'évolution du bourg au terme de 5 à 10 ans et à arrêter un programme d'aménagement et de revalorisation des espaces publics.

2. Quels sont les secteurs concernés ?

DD. Notre projet repose sur plusieurs études déjà réalisées sur la mobilité, l'avenir du centre-bourg, le réaménagement de la place Claussat, notamment. **Quatre secteurs de la ville ont été retenus pour ces opérations de réaménagement en profondeur.** L'ouverture début 2022 du pôle enfance, avenue Cohalion, nous impose de modifier en priorité le carrefour de l'avenue Cohalion et de la rue Mollier pour assurer la

sécurité des enfants aux abords des écoles. C'est la priorité des priorités. Une phase de travaux à caractère provisoire est prévue fin 2021 début 2022. Les travaux définitifs débiteront à compter de l'été 2022 pendant la période de vacances scolaires. Suivront les réaménagements du carrefour et de l'avenue de la gare mais une fois finis les travaux de construction du nouveau siège de Billom Communauté et du Sivos. Puis suivra, le réaménagement de la traversée de Billom. Enfin, le quatrième secteur concernera la place Claussat et le parking des Réserves. La Place Claussat va continuer d'évoluer.

3. Quels sont les objectifs du PAD ?

DD. Nos objectifs sont concrets : réduire la vitesse des véhicules dans Billom, développer les circulations douces, vélos notamment grâce à des aménagements qui permettent aux voitures et aux vélos de cohabiter. Enfin, nous voulons "rendre les trottoirs aux piétons". Ce qui serait la moindre des choses. Nous prévoyons également de renforcer la végétalisation de notre ville, les plantations d'arbres ainsi l'avenue de la gare retrouvera son caractère arboré.

4. En quoi le plan est-il durable ?

DD. Le caractère durable se retrouve dans la possibilité offerte de modes de déplacements doux, la place redonnée aux végétaux majoritairement locaux et vivaces et à la limitation de l'imperméabilisation des sols.

En savoir plus

Des temps d'informations, de concertation seront organisés au fil de déroulement des projets. Les riverains, les parents d'élèves, les équipes enseignantes et du périscolaire seront sollicités dès cet automne concernant le réaménagement du secteur Cohalion. L'information et la concertation sont légitimes.



Pose bancs
au Parc aux biches

Des bancs plus nombreux

Ils étaient attendus par les piétons et promeneurs.
L'installation de nouveaux bancs est en cours.

Partant du constat d'un nombre insuffisant de bancs, de la vétusté d'un grand nombre d'entre-eux, de l'absence d'unité de ces mobiliers (certains sont en ciment, en pierre, en bois, en métal... souvent difficiles à entretenir), la municipalité a engagé des travaux de remplacement et déplacement des bancs publics. Le but de l'opération étant d'améliorer le confort des usagers et de rendre notre espace public plus agréable.

Ainsi, les bancs "vieillissants" du centre-bourg seront remplacés par le modèle identique à celui installé place de la Fontaine et dans le parc Guyot-Dessaigne. Une quinzaine de ces bancs prendront place en ville dans les prochaines semaines. Le modèle choisi est fabriqué en France. Il ne nécessite pas d'entretien et il résiste aux dégradations. Enfin, qualité essentielle : il est confortable ! Dernier point. Les Bâtiments de France (ABF) l'ont validé ce qui constitue une obligation dans le centre-bourg, protégé.

Les bancs enlevés, lorsque leur état le permet, seront nettoyés et réparés pour être installés dans un périmètre hors centre-bourg dans des lieux ou des besoins ont été identifiés : itinéraires de promenade, point de vue, etc.





Les plants du Camp de César

Un groupe d'habitants du lotissement "Le camp de César" expérimentent un projet de "végétalisation participative" de leurs rues.

L'idée germait depuis longtemps dans ce quartier pavillonnaire. En haut du lotissement surtout où l'envie de verdure titillait les résidents. Une vingtaine d'entre-eux, mobilisés par Jean-François Heux, conseiller municipal et habitant du quartier se sont donc saisis de l'opération proposée par la Ville.

Une réunion d'information s'est déroulée en juillet dernier en présence d'un animateur spécialisé de Fredon, l'organisme de surveillance des végétaux et de l'environnement qui a déjà accompagné

le plan "zéro phyto" de la mairie. Au Camp de César, le projet a pris forme une fois recensées les envies, des uns et des autres, passées il va de soi au tamis du principe de réalité : celui du choix des plantations, de leurs conditions d'implantation au pied des murs de clôture, dans le respect de la circulation des piétons et des places de stationnement. Et oui. On ne plante pas n'importe quoi, n'importe où !

Le projet est désormais clarifié : des espèces résistantes, non invasives et d'un entretien facile seront plantées sur une centaine de mètres au pied des murets de clôture des propriétés. Le rond-point du bas du Camp de César sera également verdi. Les plants sont fournis par la mairie. Les volontaires seconderont les agents communaux chargés des plantations.

L'entretien régulier sera ensuite assuré collectivement par les habitants avec le soutien du service technique. « *C'est non seulement agréable pour les yeux, mais c'est un bon moyen de créer des liens, de renforcer la convivialité* », se réjouit Jean-François Heux. Les plants ont été commandés. Les plantations sont en cours. Reste à attendre le fleurissement, sous haute surveillance. On l'imagine.

En savoir plus

<https://fredon.fr>

Fredon est un organisme expert, reconnu d'utilité publique qui agit entre autre pour :

- La protection des végétaux contre les organismes nuisibles et les dangers sanitaires.
- La protection du patrimoine naturel et de la biodiversité.
- La protection de la nature.

Le retour en résidences

Tout a recommencé le 2 octobre dernier, date du lancement de la nouvelle saison des résidences proposées par la Ville à des artistes dont le travail de création est en phase d'achèvement.

La soirée a été "joyeusement" animée par le groupe **OUM TCHA** qui a accepté de remplacer au pied levé le groupe Wanda contraint d'annuler sa venue. Les résidences ont trois intérêts majeurs : elles permettent à des artistes de parfaire leurs créations, elles ouvrent le jeune public à différentes pratiques culturelles grâce aux temps de médiation organisés dans les établissements scolaires ou au centre de loisirs. Enfin, elles permettent à tous de découvrir des spectacles divers notamment à l'occasion des sorties de résidences.



Première accueillie, mi-octobre, la Compagnie de danse et d'art de la rue, **Espace des sens** pour l'adaptation en version "rue" de Totem jusqu'alors joué en salle. Cet accueil en résidence est particulier puisque les artistes interviendront en deux temps. Après cette semaine de travail au Moulin de l'Étang, la compagnie assurera des ateliers danse-musique, en avril, mai, juin prochains, pour les élèves de CE2 de l'école Guyot-Dessaigne. Une restitution scolaire et tout public aura lieu au mois de juin à l'ancien collège.

Ces derniers jours, **les Louise associées à l'illustratrice Fabienne Cinquin**, ont pu profiter du Moulin de l'Étang pour affiner leur concert à la fois chanté et dessiné.

En médiation, les chanteuses ont proposé un atelier de berceuses pour les tout-petits de 1 à 3 ans. Fabienne Cinquin a, elle, animé un atelier d'illustration d'une chanson, au Moulin de l'Étang.

Ces deux animations s'inscrivaient dans la semaine jeune public du 22 au 29 octobre durant laquelle étaient également programmés une séance de lecture à la librairie "Il était une fois", des ateliers à la médiathèque avec l'illustratrice Marion Janin. Cette semaine était co-organisée avec Billom Communauté.





En novembre, ça continue...

En novembre, nous accueillerons le collectif X, pour un spectacle pour le moins singulier mettant en scène des gens touchés par la foudre.

Quatre jeunes femmes très dynamiques, investissent différents rôles de "fulgurées" chacune ayant expérimenté de manières particulières le contact avec la foudre.

C'est drôle, un peu scientifique quand même mais surtout très original et énergique voire électrique.

 **Sortie de résidence le 29 novembre**

 **À 19h au Moulin de l'Étang**

 **Entrée libre**

Pour 2022, le programme est aussi bouclé

Avec *Ladylike*, un spectacle de danse (report 2021). *Les Supreme Legacy*, le groupe en pleine ascension. Des marionnettes avec *la Compagnie Alas Negras*. Du théâtre avec *la Compagnie Etc Art* qui intervient dans une classe de 4^e du collège du Beffroi depuis la rentrée. Les élèves proposeront une première partie du spectacle en avril. On retrouvera les arts de la rue avec *la Mascotte*, et *la Compagnie de Vincent Warin* perchés sur un vélo volant, ou encore *Spelim* pour un concert en déambulation.


Pas d'impatience. Vous disposez de toutes les informations sur cette programmation dans le prochain numéro du journal municipal.

La médiathèque toujours aussi animée

Le rocker Géraud Bastar et le collagiste François-Noël Martin avaient donné le ton.

Le 3 septembre, l'ouverture de saison de la médiathèque ne laissait guère de doute sur son dynamisme d'ailleurs. Une centaine de billomois avaient bravé le mauvais temps pour assister au concert, initialement prévu en plein air, mais réfugié au Moulin de l'Étang, et au vernissage de l'exposition de François Noël Martin.

Ce dernier, dont l'exposition vient de s'achever passe le relais au poète fabuliste, **Jean de La Fontaine dont nous fêtons le 400^e anniversaire de la naissance.** À cette occasion, une exposition (créée par l'Amicale laïque) et une conférence sur la chanson engagée, signée par Sébastien Guerrier, vous sont proposées.

 **Conférence chantée de Sébastien Guerrier, le 10 novembre à 19h, à la médiathèque (sebguerrier.com).**

 **Exposition Jean de La Fontaine, du 3 novembre au 3 janvier.**



**Le rocker,
Géraud Bastar**

**Le collagiste,
François-Noël Martin**



À la médiathèque...

On a parlé des robots

Une trentaine de personnes ont participé à la conférence de Martin Gibert, docteur en philosophie, affilié au centre de recherche en éthique de Montréal.

Le chercheur était venu en voisin présenter son dernier ouvrage *Faire la morale aux robots*, devant un public curieux de voir s'éclaircir les dernières avancées et réflexions en matière d'intelligence artificielle et de programmation des robots.

Appel aux bénévoles

Vous aimez le contact avec le public, les livres bien sûr, vous disposez d'un peu de temps libre...

Ce message s'adresse à vous. La médiathèque est à la recherche d'un ou deux bénévoles. Un membre de l'équipe sera présent pour vous accompagner dans vos premiers pas : maîtriser le logiciel qui est très facile d'accès, découvrir comment classer, ranger les documents et bien d'autres choses passionnantes qui font la richesse de ce monde du livre.

Si vous êtes intéressé.es nous vous invitons à contacter la médiathèque. N'hésitez pas à faire circuler l'information.

➤ **Médiathèque de Billom**
 1 rue Dischamps – 63160 BILLOM
 Tél. 04 73 73 46 65
 bibliothequebillom@orange.fr
 Site : www.billom.fr

Ouverture :

Lundi : 9 h – 12 h

Mardi : 16 h 30 – 18 h 30

Mercredi : 10 h – 12 h / 14 h – 18 h

Vendredi : 16 h 30 – 18 h 30

Samedi : 10 h – 12 h

Des spectacles encore et encore

Danse

L'école municipale de danse propose un spectacle de danse contemporaine pour ses élèves et leurs familles, toutefois ouvert à tous.



— **rites** est signé par le chorégraphe Denis Plassard de la Compagnie Propos. Le duo s'amuse de danses "traditionnelles contemporaines" pur produit de notre société moderne : du Rituel de Motivation Pédagogique (RMP) pratiqué dans les salles des professeurs aux boys band de l'ENA en passant par une tarentelle née dans une maternité. Une fascinante collection de danses plus loufoques les unes que les autres.

📅 **Jeudi 9 décembre, à 19 h**

📍 **Au Moulin de l'Étang**

👉 **Réservation auprès de la Maison du tourisme dès le 15 novembre, gratuit**



Un Noël magique

Comme chaque année, la maison de la Peyrouse offre un spectacle à tous les petits billomois. Cette fois, c'est une rendez-vous avec Maverick, le magicien qui leur est proposé pour un spectacle intitulé Bigoudicolibri.

 **Mercredi 15 décembre, à 16 h**
 **Au Moulin de L'Étang, gratuit**



– **Le confinement avait contraint le Conseil départemental a annulé son Festival "Les Automnales" dont le spectacle que devait accueillir Billom.** Le mal est réparé. Le spectacle Sous-Venances de la Compagnie Myriam Naisy est de nouveau programmé.

 **Samedi 8 janvier, à 20 h 30**
 **Billetterie à la Maison du tourisme, à partir du 1^{er} décembre**



De chair et d'acier

Enfin, des retrouvailles et en pleine rue. Beaucoup de spectateurs dont de nombreux enfants ont assisté au conte acrobatique et aérien de la compagnie 100 racines. La pandémie et le mauvais temps avaient empêché la tenue du spectacle de Chair et d'Acier à deux reprises.



personnalités locales (de gauche à droite : André Chassaigne (député), Christine Pires Beaune (députée), Joël Giraud, Gérard Guillaume (président de Billom Co.), Jean-Michel Charlat (maire de Billom) et Laurent Lenoble (secrétaire général de la préfecture 63).

Forum des massifs / candidature capitale européenne culture

Les organisateurs du Forum des Massifs avaient choisi notre ancien collège pour lancer le projet de candidature de Clermont-Ferrand et du Massif central à "Capitale européenne de la culture".

La manifestation s'est déroulée le 27 septembre en présence de Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité et de nombreuses



L'école municipale de danse vous accueille encore

Il reste quelques places dans le **cursus éveil & musique** organisé en partenariat avec l'école intercommunale de musique : un professeur de danse (Amélie Rabatp) et un professeur de musique (Cyril Degoer) prennent en charge les enfants de 4 à 7 ans, répartis en 3 groupes le mercredi matin.

L'école municipale de danse a ouvert un **cursus Break** dirigé par notre professeur Nasty (membre de l'équipe de France de Breaking). En plus de leurs cours de break, huit élèves vont travailler, se préparer, être coachés pour participer à des battles tout au long de l'année.

Écho de l'été des petits...



Lecture par les bénévoles de la médiathèque aux enfants du centre de loisirs.



La Cie Zuswex de Rennes a ravi la centaine de petits et grands spectateurs avec son spectacle Minimal Circus, dans la cour de la mairie.



Brassens, a rendez-vous avec vous...

Le 22 octobre, Brassens aurait eu 100 ans. Pour l'occasion, l'amicale laïque organise deux journées événements, les 12 et 13 novembre, à la Mairie de Billom ainsi que dans les rues de la ville. Les différents lieux accueilleront projections, rencontres musicales, concerts et conférence. Les temps forts : **vendredi 12 novembre** — projection du film "Les copains" de Yves Robert, suivie d'un concert "Brassens et moi" de Régis Pons et François Bunel.

Samedi 13 novembre : conférence musicale "Georges Brassens, libertaire dans l'âme" de Christiane Belert, suivie d'une déambulation où les habitant.e.s s'emparent des chansons de Brassens, les chantent ensemble, guidé.e.s et accompagné.e.s par des musiciens amateurs, clôture avec un concert du quintet "Georges V", où cinq musiciens de jazz revisitent le grand Georges.

› L'événement est gratuit et ouvert à toutes et tous. Le concert du samedi soir est payant et la pré-réservation est souhaitable (**auprès de l'OCAL 04 73 78 62 16 ou par mail ocal.billom@orange.fr**).



– L'AGENDA –

de vos sorties à Billom

10 NOVEMBRE

Vernissage expo "Les 400 ans de Jean De la Fontaine" – conférence chantée de S. Guerrier et F. Fabre.
19h – Médiathèque
Amicale laïque

Exposition jusqu'au 3 janvier
aux jours et horaires d'ouverture
de la médiathèque

11 NOVEMBRE

Animation "L'Alambic des Grands Goussiers"
Rue Carnot – En face de la mairie
Confrérie Grands Goussiers

12 → 13 NOVEMBRE

Conférence – Expo "Hommage à Brassens"
Mairie – Réservation souhaitée
Amicale laïque

23 NOVEMBRE

Soirée Ciné Parc "Les Intranquilles" de Julien Lafosse
20h30 – Moulin de l'Étang
Tarif normal 5,50 €
(nombreuses réductions)

26 NOVEMBRE

Musique "Perm A Culture Dub"
Ancien collège
Réservation
La Perm

26 NOVEMBRE

Théâtre "Les fulguré.e.s"
19h – Moulin de l'Étang
Entrée libre (sortie de résidence)
Service culturel Billom

28 NOVEMBRE

Marché de l'Avent de l'association des commerçants "En avant Billom"
9h à 18h – Moulin de l'Étang

01 → 03 DÉCEMBRE

Animation "Village des Sites remarquables du goût"
9h à 18h – Nocturne le vendredi
Moulin de l'Étang
Marché – Consommations payantes

04 DÉCEMBRE

Concert du Club musique de la Perm
Soutien à la création d'une salle de répétition
Ancien collège – Entrée libre



04 → 05 DÉCEMBRE

Expo Art et Artisanat de la MLC
10 h à 18 h – Mairie
Entrée libre

07 DÉCEMBRE

Ciné-discussion
"Une Histoire à Soi"
20 h – Moulin de l'Étang
Animé par la Ligue des droits
de l'Homme (LDH)

09 DÉCEMBRE

Danse – "Rites"
*Spectacle proposé par l'école
municipale de danse*
19 h – Moulin de l'Étang

11 DÉCEMBRE

Concert du Ô à 3 (Jazz) – La Perm
Ancien collège.
Entrée libre

14 DÉCEMBRE

Soirée Ciné Parc
(programmation en cours)
20 h 30 – Moulin de l'Étang

15 DÉCEMBRE

Magie – "Bigoudicolibri"
de Maverick le magicien
*Spectacle de fin d'année offert
par la maison de la Peyrouse.*
16 h – Moulin de l'Étang
Entrée libre
Ouvert à tous les enfants de Billom

08 JANVIER

Danse "Sous-Venance"
Les Automnales
20 h 30 – Moulin de l'Étang
Réservation et billetterie : Bureau du
tourisme

11 JANVIER

Soirée Ciné Parc
(programmation en cours)
20 h 30 – Moulin de l'Étang
Tarif normal 5,50 €
(nombreuses réductions)

28 JANVIER

Danse, cirque, théâtre "Ladylike"
19 h – Moulin de l'Étang
Entrée libre (sortie de résidence)
Service culturel Billom

Contacts :

- > **SERVICE CULTURE DE LA MAIRIE**
Mairie-billom.sandrine@orange.fr
Tél. 04 73 73 37 67 – www.billom.fr
- > **L'OCAL**
(pour les animations associatives)
Rue Carnot – Tél. 09 66 44 53 27
- > **MLC**
Quai du Terrail
Tél. 04 73 68 45 02 / 06 71 79 52 93
- > **BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE**
13 rue Carnot
www.vacances-livradois-forez.com
- > **MÉDIATHÈQUE**
1 rue Dischamps
Tél. 04 73 73 46 65
bibliothequebillom@orange.fr
- > **PROGRAMMATION CINÉ PARC**
www.cineparc.fr
- > **ANCIEN COLLÈGE**
laperm@mailo.com





“Voici quelques exemples des travaux réalisés sur notre commune par les services techniques de la ville ou leurs partenaires.”



Nettoyage des équipements sportifs

Les clubs et associations sportives étant au repos, les services techniques profitent de la période estivale pour remettre les équipements en ordre de marche pour la rentrée. ●

Nettoyage des chéneaux de la mairie

À la fin du mois de septembre, une nacelle s'est installée deux jours de suite devant la mairie et dans la cour afin de nettoyer les chéneaux et d'éviter ainsi tout risque d'inondations, notamment causés par des déchets verts (feuilles...) qui pourraient s'y être accumuler. ●



Circulation route de la Beauté

En vue de ralentir la vitesse des véhicules, un ralentisseur a été installé, et un chemin piétonnier pour faciliter la circulation des piétons. ●





Travaux en façade de l'église Saint-Cerneuf

Cette même nacelle a également pris place à la même période autour de l'église Saint-Cerneuf afin d'entretenir cet édifice classé. Toute la végétation qui avait germé en façade, pouvant provoquer des infiltrations d'eau et endommager l'église, a notamment été supprimée. ●



Travaux quotidiens réalisés tout au long de l'été par les agents des services techniques

Travaux d'espaces verts (fauchage des chemins, débroussaillage, désherbage, tonte, fleurissement...), petits travaux de voirie (réparation de potelets accidentés, repose de panneaux de signalisation verticale...), nettoyage de l'espace public (dépôts sauvages, corbeilles, propreté des rues...) et entretien des véhicules et engins appartenant aux ateliers municipaux. ●

Et aussi...

Et aussi réparation des diverses manifestations culturelles ●

Peinture au logement d'urgence pour le compte du CCAS ●

Pose de nichoirs dans le refuge LPO ●



Le futur se prépare maintenant

Le 18 et 19 septembre, l'association "La Perm" des usagers de l'ancien collège a organisé la 1^{re} édition de la Kermesse du Futur. Un succès incontestable malgré la pluie.



La question du jour :
Quel futur pour l'ancien
collège ?



Il y avait affluence
pour la 1^{re} Kermesse
du futur.



Pas de kermesse sans clown,
évidemment.



Succès sans appel
des courses des vélos
improbables.



Non seulement on fabrique
les marionnettes mais
on fait le spectacle.



Jouer de la musique avec
des pommes ! Le futur,
c'est déjà maintenant.

Recrutement tous azimuts

Le Forum des associations devait se dérouler en plein-air, en face de la mairie. C'était toutefois sans compter sur le mauvais temps qui le 4 septembre a obligé les participants et organisateurs à se replier au Moulin de l'Étang.

On croise donc les doigts pour l'an prochain. Ceci est d'autant plus dommageable que les associations subissent toutes un certain effet Covid avec moins d'adhérents recrutés et des bénévoles à la peine, car moins nombreux.

Bref, si vous avez du temps, une envie, n'hésitez pas à contacter les associations de votre choix.

Toutes recherchent des bonnes volontés.

➤ **Contact :**

L'OCAL

Rue Carnot – Tél. 09 66 44 53 27

MLC

Quai Terrail – Tél. 04 73 68 45 02



Une année changeante à la MLC

Il y a d'abord eu le changement d'adresse de la MLC, désormais installée au bord de l'Angaud, quai du Terrail. Et le départ en retraite de la directrice, Annie Dumas qui a mis ses pas dans ceux de la MLC dès son arrivée à Billom. Il y a une bonne vingtaine d'années comme le confirme Patricia, militante associative aux côtés d'Annie qui dresse un petit portrait de son amie :

« Annie est billomoise depuis les années 1980. Tout de suite elle s'est engagée dans les associations et dès le début à la MLC. Elle est un moteur pour les gens qu'elle fréquente et qui s'intéressent à cette vie associative. En tout cas, ceux qui veulent s'y engager. D'autre part, elle est une amie précieuse. Elle sait être présente lorsque le besoin s'en fait sentir. Bien sûr, elle est connue à Billom, de par son engagement et ses facilités de contact. Elle fourmille toujours d'idées. Elle apprécie les actions en partenariat avec différentes associations. Annie est partie prenante de l'idée importante de l'éducation populaire qu'il faut toujours développer et partager avec les autres. Là voici à la retraite mais, elle reste engagée et présente en qualité de bénévole à la MLC ».



Annie Dumas a été élue
Vice-Présidente de la MLC
aux côtés de Charlotte
Aunac, Présidente.
Côté administratif,
le relais est pris par
Vincent Besnard.



Nouvelle association

La Perm

Le collectif "Rural Combo" a été missionné par la commune pour accompagner la réouverture et la remise en usage de l'ancien collège de Billom. Grâce à son action et son appui, une nouvelle association est née : "La Perm". Elle regroupe tous les usagers (permanents, réguliers, ponctuels ou sympathisants) et doit progressivement prendre en charge les frais de fonctionnement et d'entretien courant du bâtiment. Elle est animée par la volonté que l'ancien collège soit un lieu ouvert à toutes et tous.

Les huit membres du bureau de La Perm ont été officiellement intronisés le 18 juin à 18h18, à l'ancien collège : Ioan Momboisse et Sophie Corceiro (classe régie), Lise Trinquand et Nicolas Poulain (classe programmation), Pierre Muller et Marie Forêt (classe économie), Didier Ronchaud et Luc Soulerin (classe communication).

Retour sur le concert CASA du 23 octobre

Le dernier concert organisé par le collectif CASA a eu lieu le 23 octobre dernier à la salle du Moulin de l'Étang. Comme chaque année, plusieurs groupes de musique ont animé la soirée. Les entrées, ainsi que les bénéfices de la buvette et de la restauration ont été intégralement reversés au collectif afin de financer l'accueil des familles réfugiées.

Si vous souhaitez aider ce collectif, vous pouvez envoyer vos dons directement à CASA ou les déposer à l'OCAL.

➤ **CASA** : Tél. 06 60 72 53 52 ou 06 59 58 60 78



Info +

Exposition Art et Artisanat – 4 & 5 décembre 2021 – Mairie Billom – 10h à 18h



Un rendez-vous de bon goût

Le salon de producteurs des Sites Remarquables du Goût est de retour dans sa forme initiale. Découvertes et dégustations vous seront proposées.

L'association les Champs d'Ail est à la manœuvre cette année encore pour le 24^e salon des producteurs des Sites remarquables du goût qui aura lieu le premier week-end de décembre. L'association regroupe les producteurs de l'ail rose d'Auvergne, produit emblématique de la commune, aux côtés des collectivités et des acteurs du tourisme. Chaque année, le marché des producteurs est organisé au Moulin de l'Étang. Le public pourra retrouver les producteurs des Sites du Goût de toute la France. Ce réseau labellisé offre une palette de saveurs du patrimoine culinaire, autour des produits de la mer et des étangs, mais aussi les produits de la terre. Le label des Sites du Goût allie tourisme, agriculture, écologie et culture. Les produits emblématiques du territoire seront présentés par leurs producteurs. Après une année impactée par la crise sanitaire, la manifestation retrouve son format habituel. La restauration sera assurée. Les conditions d'organisation sont susceptibles d'être impactées par les décisions de l'Etat dans le contexte de la crise sanitaire.

Les 3, 4 et 5 décembre, nocturne le samedi
Salon des producteurs des Sites remarquables du goût

Moulin de l'Étang

Pays d'art et d'histoire

Espace game à l'ancien collège

"A l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le service Pays d'art et d'histoire a proposé une activité inédite et familiale à l'ancien collège, un escape game "enquête à l'ancien collège" créé de toute pièce pour l'occasion. Les participants ont pu plonger dans l'histoire de l'édifice et revivre les trois grandes époques du site.

Une salle évoquait l'origine du bâtiment et sa création par les Jésuites, une autre ramenait à l'époque de l'école préparatoire militaire et la dernière refaisait vivre le collège public. Les courageux ont eu à résoudre des énigmes, à chercher des indices pour trouver les bons codes nécessaires à leur retour dans le présent. Cette animation a eu beaucoup de succès. Elle a ensuite été proposée aux 4^e du collège du Beffroi dans le cadre d'un projet de carnet de voyage.



Les commerçants en "Avent"

L'association des commerçants "Billom en action", organise son traditionnel marché de l'aveut. Un cadeau de bienvenue sera offert et de nombreuses animations seront proposées aux clients.

Dimanche 28 novembre, de 10h à 18h
 Moulins de l'Étang



2021, un bon cru

Cet été, le camping est resté à la peine contrairement aux chalets qui affichent une belle saison.

Si l'épidémie avait un peu levé le pied cet été, la pluie, elle, est venue un peu trop souvent gâcher le bon temps des vacanciers. Les campeurs ont particulièrement pâti de la météo capricieuse d'où une affluence très modérée au camping tant en juillet qu'au mois d'août.

À contrario, les chalets ont brillamment tiré leur épingle du jeu, affichant complet pendant 5 semaines. Les efforts de rénovation ont payé, tout comme l'environnement fort apprécié, en témoignent les avis relayés par Gîtes de France qui assure leur location durant la période estivale. *« Nous reviendrons dès que nous en aurons la possibilité. Séjour déconnexion totale, rapport avec la nature idéale, ressourcement garanti ! Merci ! » « Je recommande vivement. Accueil très chaleureux. Chalet pratique et spacieux comme il faut. Très bien situé. Beau cadre (...) On reviendra. »*

« Chalet très agréable ainsi que le parc dans lequel il se trouve. Parfait pour laisser jouer les enfants. Superbe localisation, très joli village avec un magnifique marché. Nombreuses choses à faire dans un rayon max d'une heure de route. » C'est incontestable notre petite ville a de nombreux atouts.

La destination Livradois-Forez s'est confirmée comme valeur montante du tourisme en Auvergne-Rhône-Alpes, avec une fréquentation en progression (par rapport à 2020) malgré la crise sanitaire et malheureusement une météo peu favorable.

La recherche d'espaces naturels loin des foules, le besoin d'authenticité et de rapports humains "vrais", la découverte d'un territoire vert et responsable écologiquement, telles sont les tendances touristiques aujourd'hui. C'est une bonne nouvelle pour le Livradois-Forez en général, et pour Billom en particulier.

En savoir +

L'été 2022, on y travaille déjà

Une étude sur la redynamisation du camping va être lancée. Une réflexion sur le tourisme à l'échelle de Billom, de Billom Co. et du Parc naturel régional Livradois-Forez est à l'ordre du jour. Et comme vous avez pu le constater, Billom Co. et la Maison du tourisme du Livradois-Forez ont lancé les travaux de rénovation du bureau d'information touristique.





Billom Communauté

**Bi'Kigai,* Ça vous parle ?
Bi'Kigai est un nouveau
service dédié aux jeunes
de 12 à 25 ans, créé par la
Communauté de communes.**



Cela manquait. C'est chose faite. Ainsi, Billom Communauté vient de recruter Laëtitia Lasherme comme coordonnatrice jeunesse. Ses missions sont nombreuses mais les principales consistent à informer les jeunes et à coordonner des actions collectives en partenariat avec les structures jeunesse des communes. La coordinatrice a du pain sur la planche puisqu'il lui revient de faciliter l'accès aux droits des jeunes en matière de santé, de logement, d'emploi, de mobilité et d'organiser des activités adaptées.

Pour faciliter sa tâche et les relations, une page Facebook et un Instagram ont été créés. Cette présence sur les réseaux est possible grâce à l'affiliation au dispositif national des Promeneurs du Net, mis en place par la Caisse d'Allocations familiales (CAF). Laëtitia Lasherme est à la disposition des jeunes et de leurs parents via Facebook, Instagram, Snapchat, WhatsApp, Signal et Telegram. Et oui, tout ça ! En plus du partage d'informations, elle est en capacité de répondre à des questionnements ou orienter vers les bons interlocuteurs.

Laëtitia est présente à Billom le mercredi et le vendredi. Elle travaille en collaboration avec les collègues, le services jeunesse de la mairie, mais également la mission locale et les associations de jeunesse.

> **Bi'Kigai**
Tél. 06 75 65 43 09
Mail : bikigai@billomcommunaute.fr

Repère



Bi'Kigai : contraction de Billom et Ikigai, est un terme japonais signifiant joie de vivre, raison d'exister. À l'image de l'adolescence qui change de jour en jour, l'ikigai évolue au fil du temps et de l'expérience et permet surtout de donner un sens à ce qu'on vit afin d'être épanoui.



BILLOM
Communauté



Des transports collectifs en urgence

Près de 10 000 déplacements en voiture ont lieu chaque jour entre Billom et Clermont-Ferrand. A l'horizon 2030, une estimation de 12 000 déplacements paraît plausible. Or, aucun moyen de transports collectifs n'est satisfaisant ni pour les lycéens ni pour les usagers en général. S'il faut 35 à 40 minutes pour se rendre de Billom à Clermont-Ferrand en temps normal, il faut désormais une heure le matin et en soirée.

Sur le territoire de Billom, une étude indique que 40 % des gaz à effet de serre sont dus essentiellement aux voitures et camions alors que la moyenne nationale est de 30 %. **Il est donc urgent de mettre en place des moyens de transports collectifs adaptés aux besoins.**

Sans opposer les différentes formes de mobilité (vélo, covoiturage, autostop, etc.) nous proposons :

> **pour le trajet Clermont-Ferrand par Cournon** : la mise en place de navettes de bus avec la création d'une voie de circulation dédiée. Une aire de stationnement à l'entrée de Pérignat pour limiter le nombre de véhicules dans la commune.

> **pour le trajet Clermont-Ferrand par Chignat (Vertaizon)** : la réouverture des 9 km de voie ferrée entre Billom et la gare de Vertaizon permettrait des dessertes directes de Clermont-Ferrand en moins de 30 minutes.

Des mesures s'imposent pour préserver la sécurité, l'environnement, la qualité de vie et le pouvoir d'achat des usagers.

Une large mobilisation est indispensable pour exiger de l'État et du Conseil régional une réponse à notre besoin urgent de transports collectifs.

Les élus de la Majorité municipale

BILLOM, une "petite ville de demain" ?

Lancé au niveau national il y a un an, pour plusieurs milliers de petites villes, cela pourrait être un beau projet pour tous les billomois, et pourtant...! Les chantiers et projets en cours et à venir se déroulent de manière immuable en étant uniquement liés aux choix politiques de la majorité municipale.

Autre sujet, d'actualité quotidienne celui-là, aiguë pour de très nombreux habitants: la saleté insupportable de très nombreux quartiers et rues du bourg de Billom, le manque de fleurissement et l'absence d'entretien des quelques parterres existants, les incivilités trop souvent laissées en l'état..., bref la non mise en valeur généralisée de notre petite ville, trop de choses qui gâchent le quotidien de beaucoup de billomois désabusés, et ne donnent pas une image valorisante de Billom aux visiteurs.

Qu'en est-il enfin de la situation difficile du tissu commercial de notre centre-ville (les doigts de nos deux mains ne suffisent plus pour compter les locaux commerciaux vacants), du devenir de la future ex école maternelle du beffroi qui fait l'objet d'un projet d'habitat participatif nébuleux au (très) long cours, au risque de rester pendant longtemps une nouvelle friche immobilière de Billom...?

Nous sommes 4 élus d'opposition au conseil municipal, n'hésitez pas à participer et à nous faire part de vos questions et de vos propositions.

Billom Rassemblée

PAS TOUCHE À NOTRE POSTE !

Lors du Conseil Municipal du 17 septembre, les élus de la majorité municipale ont adopté un vœu, transmis au Préfet du Puy-de-Dôme, il se fait écho des inquiétudes de la municipalité, des usagers et des postiers face à une réorganisation qui aboutirait à une diminution des moyens de ce service public.

« Une réorganisation est annoncée dans les bureaux de Postes et de distribution du courrier sur notre territoire. Un plan de suppression d'emplois est prévu dans les bureaux de Billom, Saint-Dier-d'Auvergne et Cunlhat ; 3 emplois disparaîtront. En 2020, la direction de La Poste a unilatéralement supprimé la notion de tournée de distribution, sur la journée du samedi.

Une réorganisation des services du guichet de la Poste de Billom est en cours et aura comme conséquence la suppression d'un emploi de guichetier, ce qui engendrera plus d'attente pour les usagers. Actuellement, il n'est pas rare de constater des files d'attente à l'extérieur du bureau. Demain, cette situation sera incontestablement amplifiée avec plus d'attente ainsi qu'une présence de conseillers bancaires moindre.

C'est plus largement, une remise en cause de la garantie de service et donc du service public que porte la direction de la Poste, qui n'a que la notion de rentabilité à présenter avec les conséquences que les habitants subissent.

Toutes ces mesures sont inacceptables.

Ce recul du service postal est à l'opposé d'un besoin de service public de qualité dans le monde rural. Il risque d'accentuer la désertification alors que nos concitoyens viennent toujours plus nombreux habiter dans nos territoires.

Pour toutes ces raisons, le conseil municipal de Billom, réunit en séance plénière le vendredi 17 septembre 2021, s'oppose à ces réorganisations et demande le maintien voire l'amélioration des conditions d'accueil dans le bureau de Billom et de distribution du courrier sur le territoire de Billom, Saint-Dier et Cunlhat.

Les élu.e.s du Conseil municipal de Billom s'engagent à participer et à soutenir toutes les initiatives et actions collectives tant l'inquiétude, voire la colère sont grandes parmi le personnel et les usagers de la Poste. »